

LE SAMBONITAIN

LA GAZETTE

N°2 – SEPTEMBRE 2026

Le mot du Maire

Chères Sambonitaines,
Chers Sambonitains,

J'espère que vous avez toutes et tous passé un bel été.
La rentrée est là et avec elle, de nombreux rendez-vous à ne pas manquer !
Notre patrimoine, notre culture et nos associations font battre le cœur de notre commune.
Au plaisir de vous retrouver très bientôt lors de ces moments de partage, et notamment à l'occasion du pot de bienvenue de la nouvelle municipalité, qui se tiendra le vendredi 18 septembre à 19h en mairie.

INFOS PRATIQUES

**Pensez à consulter
notre site internet ou nos
stations sur l'application Illiwap**

Toutes les actualités, les événements, les démarches administratives et les informations pratiques y sont régulièrement mis à jour

www.st-bonnet-le-chateau.fr



MAIRIE

23 avenue Paul Doumer
42380 Saint-Bonnet-le-Château



Tél : 04.77.50.52.40
mairie.accueil@saintbonnetlechateau.fr



www.st-bonnet-le-chateau.fr

IPNS - Mairie de Saint-Bonnet-le-Château

À LA UNE

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

19 & 20 SEPTEMBRE

Un week-end exceptionnel à la Collégiale !

La commune vous propose de nombreuses **animations gratuites** pour découvrir ou redécouvrir notre patrimoine.



CHASSE AUX TRÉSORS

Créée par Last Door, partez à la découverte des Secrets de Saint-Bonnet-le-Château, en famille



ATELIERS ENFANTS

(places limitées)

- Apprenti Enlumineur
- Colorie La Collégiale



VISITES LIBRES

- Découverte de la Collégiale
- Caveau des Momies



VISITES GUIDÉES

TOUTES LES 30 MINUTES

- la crypte
- la bibliothèque
- le clocher



CONCERT par LUMINE

Chœur de femmes
Musique Renaissance

Samedi 19 à 17h30

GRATUIT



FESTIVAL BAROQUE EN FOREZ

Le festival fait étape à Saint-Bonnet-le-Château

Dimanche 11 octobre

SINFONIETTA &
ORCHESTRE DU FESTIVAL

17h

Un concert exceptionnel dans le cadre
du Festival Baroque en Forez

RÉSERVATION OBLIGATOIRE



FESTIVAL CASBA

Du 04 au 06 septembre



FORUM DES ASSOCIATIONS

06 septembre matin



PRÉSENTATION NOUVELLE MUNICIPALITÉ

18 septembre



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

19 et 20 septembre



BAROQUE EN FOREZ

11 octobre



OCTOBRE ROSE

25 octobre

Et bien d'autres rendez-vous à découvrir sur notre site !

A G E N D A

INFOS DIVERSES

MARCHÉ DE NOËL

Après le succès du marché artisanal, le marché de Noël se déroulera le dimanche 13 décembre, dans le centre du village. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 03 octobre en Mairie ou à artisanat@saintbonnetlechateau.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ses bénévoles vous accueillent :

Mercredi : 15h - 17h

Vendredi : 09h30 - 11h / 16h30 - 18h30

Samedi : 09h30 - 11h30

7 place de la République
(au dessus de l'Office du Tourisme)

Inscription gratuite sur place (sous certaines conditions)

ASSOCIATION À LA UNE

Le Secours Populaire



Présent sur la commune depuis plus de 40 ans, le Comité du Secours populaire de Saint-Bonnet-le-Château apporte son soutien aux familles de la commune et celles environnantes, tout en participant aux actions de solidarité nationales et internationales.

Le local, situé 3 rue François Valette, est ouvert tous les vendredis de 9 h à 17 h pour les dépôts de dons, les ventes solidaires et l'accueil de toute personne souhaitant nous rencontrer.

Chaque 4^e vendredi du mois, pour 5 €, remplissez un sac de vêtements, chaussures, linge de maison, jouets, livres...

Une belle façon de faire de bonnes affaires tout en soutenant nos actions.

Le comité, animé par une vingtaine de bénévoles, a toujours besoin du soutien de chacun.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE
SOIRÉE SOLIDAIRE ANNUELLE
BALK FOLK ANIMÉE PAR LE GROUPE MAKÀ

19h30
Salle ERA de La Tourette

Entrée : 10 €
Gratuit pour les moins de 12 ans
Buvette et petite restauration sur place
Renseignements : 07 65 65 68 39
E-mail : secpop.stbonnet@laposte.net

LES BONS GESTES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



Stationnement

Dans la zone de rencontre, le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements matérialisés. Le stationnement est limité à 1h30 en zone bleue avec disque de stationnement. En dehors de cette zone, le stationnement ne peut excéder 7 jours consécutifs. La fourrière automobile est active sur la commune et des mises en fourrière peuvent être appliquées par la police municipale.



Déchets

Vos containers à déchets sont ramassés les mardis matins.

Il vous est demandé de les sortir la veille au soir et ensuite de les rentrer dans les 24h suivantes afin de ne pas gêner la circulation sur les trottoirs ou les rues.